

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 64 (1993)

Heft: 1: Les salons industriels : un nouveau média au service des PME

Vorwort: Avant-propos : ADIJ : redéploiement

Autor: Crevoisier, Jean-Claude

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avant-propos

ADIJ : redéploiement



par Jean-Claude Crevoisier
co-président de l'ADIJ

Depuis l'année dernière, la Direction s'est attachée à poursuivre en priorité la consolidation financière de l'association. Dans le but d'atteindre à terme un équilibre budgétaire, elle s'est ainsi fixée un plan cadre de redressement étalé sur trois ans. De plus, un contrôle serré et périodique des comptes par la Direction permet de tenir le cap, malgré les aléas rencontrés dans la programmation de certaines manifestations prévues dans l'année.

Reconnaissant ensuite l'importance du bulletin comme instrument de relations publiques, ou en d'autres mots comme porteur de l'image de l'ADIJ, la Direction a décidé de veiller à une sortie plus régulière de cette publication. Il est donc convenu une parution trimestrielle de celle-ci et le contenu des numéros de 1993 est d'ores et déjà établi.

De nouveaux développements dans les activités des commissions sont également programmés, avec des efforts particuliers pour créer une Commission juridique d'une part, et pour relancer la Commission de la formation professionnelle d'autre part. Cette dernière va notamment organiser, d'entente avec les directions des écoles professionnelles intéressées, et en collaboration avec la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), une soirée d'information destinée aux entreprises qui forment des apprentis. Les diverses possi-

bilités d'obtention du «bac technique», offertes dans la région, y seront présentées.

Au chapitre des collaborations externes, la Direction est en outre particulièrement heureuse de pouvoir annoncer à ses membres la constitution, paritairement avec la CEP, d'une «Fondation pour les statistiques régionales». Pour des raisons budgétaires, l'ADIJ a en effet dû renoncer à la maintenance de sa banque de données statistiques. L'accord passé avec la CEP va permettre la mise à jour constante de ces statistiques régionales, leur disponibilité et leur publication périodique, sous des formes adaptées aux besoins des différents partenaires.

Il me reste à remercier tout spécialement, pour leur travail au sein de l'association, les deux co-présidents qui ont quitté la Direction de l'ADIJ en 1992, MM. Jean-Baptiste Beuret, de Delémont et Philippe Eichenberger, d'Eschert. Ma gratitude va également au secrétaire général de l'ADIJ, M. Jean-Paul Bovée, et à la secrétaire administrative, Mme Joseline Junod Straehl pour leur engagement et leur collaboration. Sans eux, sans les membres de la Direction et des commissions aussi, l'ADIJ n'aurait pas le rayonnement qu'on lui connaît... et qu'on lui reconnaît.

Jean-Claude Crevoisier